

ACTE D'ENGAGEMENT

Objet du marché	Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire / Groupe scolaire Jules Bruant
Procédure	Marché à procédure adaptée conformément au code de la commande publique et au vu de l'estimation du montant du marché

Partie réservée à l'administration

Numéro du marché	2022/03/MAPA
Titulaire	
Date de notification	
Durée du marché	Un an à compter du 1 ^{er} septembre 2022, reconductible trois fois par tacite reconduction

ARTICLE 1 – CO- CONTRACTANTS

1.1 Désignation du pouvoir adjudicateur :

Commune de Vaulnaveys-le-Haut
Monsieur Jean-Yves PORTA, Maire
584 Avenue d'Uriage
38410 Vaulnaveys-le-Haut

1.2 Désignation du titulaire du marché :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

- L'Acte d'Engagement (A.E.) et ses annexes,
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P),
- Le mémoire technique du titulaire,
- L'attestation sur l'honneur

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

- s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

- engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

- l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées.

Nom, prénom et qualité de la personne ayant le pouvoir d'engager l'entreprise :

Nom et raison sociale :

Domicilié à :

Inscrite au registre du Commerce de :

Sous le numéro :

N° d'immatriculation SIRET :

Classification APE :

1.3 Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

<u>Désignation des membres du groupement conjoint</u>	<u>Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint</u>	
	<u>Nature de la prestation</u>	<u>Montant HT de la prestation</u>

ARTICLE 2 – PRIX ET MONTANT DU MARCHÉ

Les prix sont fermes en application de l'article 3 du C.C.T.P.

Les prix unitaires (*) d'un repas sont définis par application de la liste des prix ci-après (il est précisé que le terme repas chaud désigne un repas en liaison froide destiné à être réchauffé puis consommé chaud) :

Prestation	Prix HT (*)	TVA	Prix TTC	Prix en toutes lettres (**)
1 repas en liaison froide en conditionnement collectif pour un enfant de moins de 6 ans (maternelle)	€	%	€	Euros
1 repas en liaison froide en conditionnement collectif pour un enfant de plus de 6 ans (élémentaire)	€	%	€	Euros
1 repas en liaison froide en conditionnement individuel pour un adulte	€	%	€	Euros
1 repas en liaison froide en conditionnement individuel pour des repas sans viande et sans porc	€	%	€	Euros
1 repas froid à emporter en conditionnement individuel (quelque soit l'âge)	€	%	€	Euros

Deux prestations supplémentaires sont prévues en option. La lettre de notification du marché à l'attributaire précise si l'option est retenue ou non. Les candidats doivent obligatoirement remplir l'encadrer ci-dessous et indiquer un prix pour cette prestation.

Option	Prix HT (*)	TVA	Prix TTC	Prix en toutes lettres (**)
Coût supplémentaire par repas (hors repas froid à emporter) de la fourniture de produits carnés de qualité d'origine régionale (Auvergne-Rhône-Alpes) dans le plat principal au moins une fois par semaine	€	%	€	Euros
Coût supplémentaire par repas (hors repas froid à emporter) de la fourniture d'un repas bio par semaine				

* Il est entendu que les prix comprennent le coût des denrées alimentaires, les frais de personnel, le conditionnement, le transport, la livraison des repas, les contrôles d'hygiène obligatoires, les animations et l'information, prévus dans le cahier des clauses techniques particulières, les frais fiscaux, parafiscaux, les coûts de fonctionnement et de façon générale, toutes les prestations prévues au CCTP et frais afférents.

** En cas d'erreur dans l'indication d'un prix, le prix TTC indiqué en toutes lettres fait foi. Dans tous les cas, les prix indiqués à l'acte d'engagement font foi par rapport à tout autre document.

A titre d'indication, le nombre annuel de repas s'élève à 31 900 environ.

Le présent marché est d'une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2022, reconductible trois fois par tacite reconduction.

ARTICLE 3 – PAIEMENT

La commune se libère des sommes dues au titre du présent marché au crédit du compte (compléter ci-après et joindre un relevé d'identité bancaire) :

- Établissement bancaire :
- Compte n° :

Les factures sont à transmettre via la plateforme numérique CHORUS PRO. Elles sont payables par mandat administratif par la Trésorerie de Vif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

Comptable assignataire des paiements :

Trésorerie de Vif - 7 Place de la Libération – 38450 VIF

ARTICLE 4 – RESILIATION DU MARCHÉ

Le marché peut être résilié lorsque le titulaire ne s'est pas acquitté de ses obligations dans les délais prévus. Il en est de même si le titulaire se livre à des actes frauduleux portant sur la nature, la quantité ou la qualité de la fourniture.

ARTICLE 5 – ENGAGEMENT DES PARTIES

ENGAGEMENT DU TITULAIRE : Je, soussigné,, après avoir pris connaissance du C.C.T.P et des documents contractuels du marché, - M'engage, à respecter et à appliquer sans réserve, les modalités du présent acte d'engagement et les documents contractuels annexés et à exécuter les prestations de services dans les conditions décrites dans lesdits documents, - Et m'engage à fournir au moment de l'attribution tous les justificatifs correspondant à l'attestation sur l'honneur jointe, ainsi que les documents fiscaux et sociaux exigés.	
Fait à :	Signature et cachet de la personne habilitée à représenter l'entreprise :
Le :	

ENGAGEMENT DU POUVOIR ADJUDICATEUR : Je soussigné, Jean-Yves PORTA, Maire, autorisé à signer ce marché par une délibération du Conseil municipal en date du 18 mars 2021, m'engage à appliquer ou à faire appliquer les modalités du présent acte d'engagement et les documents contractuels y étant annexés.	
Fait à Vaulnaveys-le-Haut,	Le Maire,
Le :	Jean-Yves PORTA



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), Madame/Monsieurreprésentant la société certifie sur l'honneur que moi-même ou la société pour laquelle j'interviens :

- Ne tombe pas sous le coup des interdictions de soumissionner obligatoires et générales prévues à l'article 45 modifié de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Et notamment :

- A satisfait à l'ensemble de ses obligations en matière de déclaration et de paiement des impôts et des cotisations sociales dus à titre personnel et au titre de mes salariés,
- Que les prestations que la société exécutera dans le cadre de ses relations contractuelles seront effectuées par des salariés employés régulièrement au regard des dispositions applicables du Code du travail,
- N'a pas fait l'objet d'une condamnation pour infraction audit code,
- Ne peut exclure de faire appel pour l'exécution des prestations objet du marché, à des salariés de nationalité étrangère ; en pareil cas, ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France au regard de la législation en vigueur,
- A souscrit à l'ensemble des assurances nécessaires à l'exercice de ses activités commerciales (dont une assurance Responsabilité civile auprès de).

Je déclare que la société que je représente :

- Est en redressement judiciaire (fournir la copie du jugement),
- N'est pas en redressement judiciaire.

Fait à ...
le ...

SIGNATURE & CACHET